

EDITO

Objectifs atteints

Le président Patrick Bouchet

L'Assemblée Générale vient de se tenir (voir compte rendu à l'intérieur) avec une bonne participation (70 pilotes + 17 représentés).

Vérifications faites pendant ce premier trimestre, nous avons pu annoncer que les objectifs 2001 ont été atteints tant pour les heures de vol effectuées, les finances, que par le bouillonnement de la vie du club, et l'aménagement des locaux.

Le cap est maintenu pour 2002 avec la même flotte et les mêmes tarifs.

L'adoption du nouveau règlement intérieur symbolise le besoin de sérieux, voire de discipline nécessaire à notre club pour 2 raisons principales :

- nous sommes une grosse association, (330 membres + l'ACS) classée parmi les 10 plus importants aéroclubs de la région. Chacun doit respecter les règles qui permettent à tous de partager les avions et les locaux, d'où les nouvelles règles pour les annulations des réservations;
- notre activité est l'aviation, les risques de la troisième dimension doivent être limités par des précautions matérielles et la vérification de nos capacités de pilotes, d'où les accords que chaque pilote doit solliciter d'un instructeur pour la fréquentation de certains aérodromes à cause de leurs caractéristiques ou de leur éloignement d'Aix.

Ces bases posées, le club maintient sa politique de voyages, montagne et vols de nuit de façon à ce que chaque pilote puisse se faire plaisir en maîtrisant de nouvelles techniques de vol et en découvrant de nouveaux paysages.

Le club continue à vous proposer de grands voyages, mais aussi des sorties collectives le dimanche, tout en facilitant les contacts entre vous pour vous aider à rencontrer des pilotes partenaires avec qui vous pourrez partager vos vols. C'est la raison même d'être du club sinon vous pouvez aussi bien voler en utilisant l'avion d'un loueur ou le vôtre.

Bien-sûr ces propositions d'activité faites par le club n'ont pas la rigueur et les six mois d'avance du programme d'Air France ! Ils sont soumis, entre autres, à nos disponibilités de bénévoles. A ce sujet l'arrivée de nouveaux membres au conseil d'administration doit permettre d'améliorer le fonctionnement du club mais aussi l'organisation des activités communes.

A bientôt au Club, et bons vols à tous.



L'honorable Assemblée...



Patrick Bourchet



Gérard Vincent



Bernard Levasseur

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association a eu lieu le samedi 20 avril dans les locaux du Club.

Le quorum de 20% des membres actifs nécessaire pour délibérer étant atteint avec plus de 80 participants sur 326 adhérents, l'assemblée a été déclarée ouverte.

Elle a entendu successivement le rapport moral présenté par le président Patrick BOURCHET, au nom du Conseil d'Administration, un rapport sur l'Etat de la flotte présenté par Gérard VINCENT, le rapport financier présenté par Bernard LEVASSEUR et le projet de budget présenté par Jean-Pierre LUTAUD. L'assemblée a également entendu le rapport des Commissaires aux comptes présenté par Jean-Pierre BROCHIER.

De l'ensemble de ces rapports, dont la clarté et la précision ont été appréciées des adhérents, il ressort que la situation de l'association s'est réellement améliorée au cours de l'exercice 2001. Les différents objectifs fixés tant pour l'activité, les finances, l'aménagement des locaux ont été atteints.

L'activité a été bonne avec un total de 3682 heures de vol, les relations avec nos partenaires sont bonnes dans l'ensemble même s'il reste une incertitude sur l'évolution de la situation de l'ACS,

L'état de la flotte s'est amélioré grâce à un meilleur suivi.

La situation financière s'apure progressivement grâce à une gestion rigoureuse qui permet d'envisager un retour à l'équilibre pour la fin 2003.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité moins une voix.

Il en a été de même pour le quitus financier et l'approbation du projet de budget. Il a été ensuite procédé à l'élection à bulletin secret, des membres du Conseil d'Administration.

4 administrateurs, dont le président, arrivant en fin de mandat statutaire, et 4 postes étant vacants un total de 8 postes était à pourvoir. 9 candidats se présentaient, 4 sortants et 5 nouveaux candidats.

Résultat du vote : 87 votants et 87 suffrages exprimés, ont été élus :

Patrick BOURCHET, Gérard VINCENT, Jacques LAURENT, David BERNARD, Marie-Cécile GARCIN-FOIX, Eric LESAGE, Serge ROBERT, Jean-Jacques PIRONTI.

L'Assemblée a ensuite approuvé le nouveau Règlement Intérieur de l'Association désormais en vigueur.

Elle s'est prononcée favorablement pour la mise en place dans les mois à venir du système de réservation par Minitel.

Elle a adopté à l'unanimité une motion de soutien à l'Aéroclub de COLMAR confronté au projet de fermeture de l'Aérodrome de Colmar-Houssen.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale a été levée.

Un apéritif amical a conclu agréablement la journée, offrant ainsi l'occasion d'inaugurer le bar "Le Zinc".

Encore merci à tous ceux qui ont œuvré à sa réalisation.

Le Conseil d'Administration de l'ACAM

Le Conseil d'Administration issu de l'Assemblée Générale s'est réuni le 24 avril et a procédé à la répartition des différentes fonctions entre ses membres :

Président
Patrick BOURCHET

Secrétaire Général
Xavier FARJON

Finances
Françoise BERTRAND
Bernard LEVASSEUR
Jean-Pierre LUTAUD
Jean-Jacques PIRONTI

Affaires juridiques
David BERNARD

Flotte
Gérard VINCENT
Claudius DEFLASSIEUX
Philippe LAURENT

Formation
Georges KOUYOUMONTZAKIS
Eric LESAGE

Animation - communication
Marie Cécile GARCIN-FOIX
Yves DESPAS
Georges KOUYOUMONTZAKIS

Informatique
Gérard CASSAN

Bâtiments - entretien
Serge ROBERT

Représentant des membres associés
(USPEG)
Daniel MAITRE ROBERT
ou
Jacques DEDIEU

Les membres du CA ont la responsabilité du fonctionnement de l'ACAM. Il serait cependant illusoire et prétentieux de penser qu'ils peuvent à eux seuls résoudre tous les problèmes et assurer la totalité des tâches, même s'ils sont bien secondés par Catherine FRANÇON au secrétariat et par nos deux instructeurs salariés Raymond DELAUNAY et Arnaud ROSTAIN.

C'est pourquoi nous faisons et ferons en permanence appel à chacun d'entre-vous pour participer au maximum de ses possibilités et de ses compétences au fonctionnement et à la vie de l'association.

C'est une condition indispensable pour finalement pouvoir continuer à faire ce pourquoi nous sommes associés : voler

Règlement intérieur

L'Assemblée Générale a définitivement adopté le nouveau Règlement Intérieur de l'Association.

Il est en vigueur dès maintenant. Ce règlement est affiché dans les locaux du Club, et chaque adhérent peut en retirer un exemplaire au secrétariat.

Ce règlement est, en cas de litige, opposable à tout membre du Club.

Il est donc nécessaire que tous les adhérents en prennent connaissance, d'autant que celui-ci comporte quelques dispositions nouvelles.

Il précise notamment un certain nombre de procédures concernant :

Les réservations et annulations :

Des délais d'annulation ont été définis selon les types de vol (vols courts, journée, voyages).

Leur non respect, non justifié par des raisons météo ou un cas de force majeure entraînera l'application d'une facturation forfaitaire.

Des priorités dans les réservations ont également été définies.

Les destinations particulières et les voyages :

Les pilotes désirant se rendre sur certains terrains (Barcelonnette, Mont Dauphin, terrains privés..) doivent obtenir l'accord d'un instructeur.

De même pour les destinations excédant 200 nautiques ou 50 NM en survol maritime.

Le règlement fixe des règles et des limites. Leur transgression est donc susceptible de sanctions, et une Commission de discipline, dont nous espérons qu'elle n'aura pas à se réunir, est mise en place.

Enfin rappelons que toutes les prestations fournies par le Club sont payables immédiatement. Nous invitons les adhérents à vérifier leur compte pilote. Aucun retard ne sera désormais admis.

Jean-Pierre Lutaud

Quand on analyse les raisons qui, un jour, nous ont amenés à apprendre à piloter un avion, une évidence s'impose : « **Le Voyage** ».

Il apparaissait alors naturel, que dès la licence acquise, nous pourrions nous affranchir des distances, l'avion devenant le moyen idéal (et valorisant) pour, dans un premier temps parcourir la France et très vite les frontières disparaîtraient sous nos ailes.

C'était sans compter l'amoncellement des connaissances à acquérir ... et à maîtriser !

Si la machine devenait de plus en plus transparente, il nous fallait nous affranchir de la Météo, de la langue, et affronter les difficultés administratives :

- Vérifier la couverture des assurances attachées à l'avion et souscrites par le club
- Les autorisations de survol
- L'ouverture et l'accessibilité des terrains de destination
- La possibilité d'avitaillement
- La vérification de la mise à jour des papiers de l'avion
- La nécessité d'acquérir une documentation ad hoc (Cartes, Fiches de terrain etc.)

Bref ... toute la culture aéronautique nécessaire pour réaliser la belle aventure que sont nos voyages.

Mais les VRAIES difficultés ne sont jamais là ou on les attend :

Il est tout aussi compliqué de trouver les pilotes, les dates qui conviennent à tout le monde, de constituer les équipages tournants, homogènes et complémentaires, de définir les destinations, les étapes ;

et que dire lors de la première réunion, où tous nous nous précipitons sur nos cartes, nos GPS, ayant chacun préparé **Sa** destination, voire défini les itinéraires, alors que l'on n'a pas encore les avions, et s'apercevoir ensuite que nous sommes trop nombreux pour le nombre d'appareil !

Bref tout ce qui fait le plaisir du voyage et laisse des souvenirs qui nous donnent l'envie de préparer le prochain.

Dans cette expectative, je sou mets à votre sagacité les réflexions suivantes :

- Pas plus de 3 avions
- Pas plus de 3 par avion
- Dissocier les voyages de "célibataires" des voyages en "couple" (officiels ou officieux)
- Désigner UN responsable par avion (tenue du carnet de route, des pleins, de l'huile, des papiers avion)
- Constituer des équipages homogènes, avec des pilotes complémentaires dans leur expérience et leurs compétences, pour une étape donnée.... et qui se supportent (facteurs humains)

la préparation :

Elle doit avant tout être axée vers **la SECURITE**

Equipements de survie :

appropriés aux survols (gilets + canot pour les survols maritimes) (Eau, miroir, couverture de survie pour des survols désertiques etc.)
Faire un petit briefing « sécurité » pour que chacun sache ce qu'il doit faire.

Charge et Centrage :

il faut connaître son poids – même pour les dames – le poids de ses bagages et celui du lot de bord (ne pas multiplier la documentation aéronautique – une par avion suffit-)

Le Carburant :

– là je m'arrête.(mais oui, mais oui je vous entends et c'est arrivé à d'autres)

Les revues aéronautiques dont INFO PILOTE relatent régulièrement des accidents de « pannes sèches » ; ou mieux de réservoirs pleins et non connectés !

Le carburant se gère « au TEMPS de VOL »

Garder en mémoire qu'il ne faut JAMAIS CROIRE les JAUGES

Cela présuppose de :

- connaître la capacité EXACTE des réservoirs – manuel de vol
- connaître la quantité EXACTE de carburant inutilisable – manuel de vol-
- connaître la consommation horaire de son avion et si possible à différents régimes moteur

(dans l'éventualité ou celle ci n'est pas connue, prendre, - pour les moteurs atmosphériques - 0,2 litre par Cheval et par Heure)

Au départ de CHAQUE étape faire un bilan carburant

Connaître l'exacte quantité embarquée (ou restante)

A l'arrivée de CHAQUE étape faire le bilan du carburant restant.

Si on est « juste » en carburant ou si on a un doute, ne pas hésiter : réduire la puissance (50%) voir moins.

Assécher UN (ou deux selon les avions) réservoirs – pas à 500 pieds !

Ne pas s'affoler et changer de réservoir au premier clignotement (il reste généralement entre 15 à 20 minutes de vol avant l'assèchement dudit réservoir.

Changement de réservoir (ne jamais mettre la pompe avant, mais juste au moment du basculement – surtout quand on veut assécher)

Dans les pays plus au sud s'assurer de la **qualité de l'essence**, n'accepter que des bidons scellés et ouverts devant vous. Cela est déjà arrivé même à des avions commerciaux !

Petit gadget bien utile : une pompe à poire avec récipient pour pomper de l'essence dans un réservoir. Très pratique pour rééquilibrer les autonomies en cas de pénurie (tous nos avions ne sont pas long range)

Les contraintes réglementaires :

Il faut distinguer celles liées à l'avion de celles liées aux personnes.

Pour l'Avion :

Les autorisation de survol, l'accès à certain terrain, la sécurité liée à certains pays etc.

Consulter : Pour la préparation les A.I.P.

les NOTAMS avant de partir.

Vérifier la conformité des documents réglementaires de l'avion , de l'équipage, des passagers.

Remarque :

Le commandant de bord est responsable de son équipage et de ses passagers, et le fait que nous soyons tous pilotes à bord ne veut pas dire que nous n'avons pas un statut de passager (selon les vols)

Pour les personnes :

Vérifier les documents de police : passeport, carte d'identité (suffit parfois), visa, carnet de vaccination, déclaration de devises, de bijoux.

Deux mots sur les plans de vol

ATTENTION

dans certains pays il y a des « délais » pour déposer un plan de vol qui peuvent être de plusieurs jours !



Ne pas oublier de CLOTURER son plan de vol si l'on se pose sur un terrain non contrôlé.

Etape relais :

Généralement l'étape relais permet de remplir les réservoirs et de vider les vessies.

L'Essence – toujours elle – il va falloir la payer.

Ici la règle générale peut devenir « aléatoire ».

En effet certains fournisseurs n'acceptent ni les chèques ni les cartes de crédit ! (Espagne Valladolid Mai 2001).

Il faut se procurer les devises du pays (vive l'euro), bien que dans certains pays le fournisseur n'accepte pas la monnaie du pays

(pas si loin et pas si vieux Grèce Mykonos Juin 1998). Il faut donc avoir des dollars en dépannage, sous peine d'être obligés de sortir de l'aéroport – taxi – banque – et pas un dimanche ! (attention tous les « dimanches » ne sont pas dimanche)

Lors de la livraison bien vérifier le compteur. J'ai connue l'expérience d'un camion de livraison d'essence équipé d'un compteur gradué en M3 (je dis bien en mètre cube) là il faut discuter la facture.

Une étape relais = 2 heures

(Si tout va bien)

- M.T.O
- Plan de Vol
- Plein
- Taxe d'atterrissage
- Douane
- Police
- Casse croûte
- Récupérer tout le monde

(Mais ou est donc encore passé David ?)

Enfin tout ceci étant assimilé, reprenez que si vous vous contentez de l'Europe c'est plus simple .. Mais ...

Et maintenant tous à nos cartes et nos ordinateurs ; on peut commencer à faire de l'avion.

Et encore Merci Patrick...

CLUB - INFOS - CLUB - INFOS

Les "news" du Club

Bienvenue

Ils ont rejoint l'ACAM en mars :

Michel CORBIN	Elève Pilote
Daniel LAUGIER	PPL
Didier REYNAUD	Elève Pilote

Bienvenue à tous et bons vols.

Bravos !

Premier vol solo pour :

Marie Cécile GARCIN
le 15 février sur F-GCAO
Michel TAMISIER
le 24 avril sur F-GSRU
Brahim DAHNOUN
le 26 avril sur F-GSRU
Tous les 3 sont élèves de Raymond DELAUNAY.

test PPL pratique réussi pour :

Michel JUANICO
le 5 avril sur F-GJZG
Il a été formé par Michel CONAN

Félicitations à tous.

Sticker

Comment ? vous ne l'avez pas encore ?...

Un autocollant aux couleurs du Club est désormais disponible au secrétariat au prix de 2 euros.

Donnez-vous des ailes...
ACAM

Aéro-Club Aix - Marseille

N'oubliez pas de le demander.

Bar

"Le Zinc" est maintenant en service, et à la disposition (exclusive) de tous les adhérents.

Il fonctionne en libre service, chaque utilisateur est donc responsable du matériel (rangement, propreté) et .. du paiement de ses consommations!
Prix unique des consommations :
1 €uro à déposer dans la boîte prévue à cet effet.



Entretien Jardin et Bâtiment

Le jardin de l'ACAM prend forme et le gazon commence à pousser autour du bâtiment pour l'agrément de tous.

Mais cela ne se fait pas tout seul !..

D'abord un très grand merci à nos amis de l'USPEG qui ont, sans beaucoup d'aide, c'est le moins qu'on puisse dire, amené et surtout étalé la terre.

Merci aussi en particulier à Françoise et Patrick qui ont pris la suite pour décaillouter, semer le gazon et installer l'arrosage.



Quelques plantes, boutures, arbustes seraient bienvenus pour compléter la végétation.

Cela doit bien se trouver dans les jardins des uns ou des autres.

Il serait aussi très souhaitable que nous soyons plus nombreux à participer aux travaux de jardinage et d'entretien.

Le bâtiment nécessite en effet un certain nombre de travaux d'entretien, nettoyage, peinture, rangement, etc...

Les prochains rendez-vous "travaux - jardinage" seront annoncés par affichage au Club. Ils pourraient avoir lieu le dimanche une fois toutes les 3 semaines.

Tableau des heures de vol effectuées au cours du mois de mars sur les différents avions :

CLUB	AVIONS	MARS	
ACAM	ZG	76,18	231,10
	RU	87,13	
	EH	51,30	
	BX	16,10	
USPEG	BD	60,14	80,27
	MB	20,13	
ACS	AO	11,03	30,30
	VD	19,17	
EGUILLES	FN	7,42	7,42

TOTAL **349,50**

TOTAL DES HEURES DE VOL POUR L'ANNEE 2001	
AVIONS ACAM	: 2374
AVIONS USPEG	: 892
AVIONS ACS	: 287
AVION EGUILLES-AVIATION	: 129
TOTAL : 3682	

Activités Club

Sorties et voyages

Le programme des voyages pour les prochaines semaines et la composition des équipages sont maintenant arrêtés :

Grèce - Santorin du 4 au 12 mai
2 avions (EH-VD) , 6 pilotes ou passagers

Malte-Palermes-Catane du 14 au 16 mai
2 avions (EH-FN), 6 pilotes

Cracovie-Prague-Salzburg du 10 au 20 juin
1 avion, 3 pilotes

Tour de Corse le 12 juin
1 avion (EH) , 3 pilotes 1 instructeur, sortie "interclubs" avec 1 avion de l'Aéroclub de France et 2 avions de l'Aéroclub de Vitry-le-François.

D'autres voyages pourraient peut-être avoir lieu dans le courant de l'été ou en septembre. (Baléares? Jersey?...?)

Nous aurons bien sûr le plaisir de publier dans les prochains bulletins les récits et photos que les différents équipages ne manqueront pas de ramener de leurs périodes aériennes.

Vol montagne

Stage montagne

Pierre PETRON propose un stage de vol montagne (ou d'initiation au train classique) sur BX à

Mont Dauphin Saint Crépin entre le 27 juillet et le 4 août

Chaque pilote peut choisir la durée de son stage entre 1 et 8 jours.

Programme d'une journée :

8 heures : briefing

9 heures : vol

12 heures : repas

18-20 heures : cours théorie montagne

Repas et soirée danse avec "instructeurs"

qualifiés valse et tango (Claudius) et Rock'n'Roll (Antoine)

Inscriptions dès maintenant au club.

Pour tout renseignement s'adresser à Pierre PETRON.

Rassemblement montagne

Trento (Italie) du 18 au 20 mai.

2 avions (BX et EH) et 6 pilotes participeront à ce rassemblement montagne en Italie.



Dernier virage pour la 16 à St Crépin

Photo R. Delaunay

**"La nuit la plus courte"
samedi 15 juin de 22 heures 30 heures à 5**

Nous serons pour la circonstance probablement basés à VINON. Le challenge est de réaliser en navigations et/ou en tours de pistes, le plus grand nombre possible d'heures de vol avec 5 avions (EH-VD-FN-RU-ZG) et nécessairement beaucoup de pilotes. Des instructeurs du club seront évidemment présents pour former et encadrer les pilotes débutants dans cette discipline. C'est aussi l'occasion de se rencontrer dans un cadre et des conditions inhabituels. Laissez vous tenter par le plaisir du vol par une belle nuit d'été...

Inscrivez vous dès maintenant,

A savoir

Documentation aéronautique

La documentation aéronautique 2002 vient de paraître :

Carte IGN vol à vue 1/500 000 entre 0 et 5000 ft, cartes SIA 1/1 000 000 + compléments + guide VFR Atlas régionaux Cartes VAC (SUD-EST)
C'est la documentation nécessaire et

suffisante pour naviguer (indépendamment du recueil des informations actualisées, METEO et NOTAM)

Cette doc peut être achetée à la boutique
SUD AIR EQUIPEMENT
à Aix les Milles ou commandée directement au SIA à Bordeaux qui

expédie franco sous huit jours.

Nous attirons l'attention, en particulier des élèves pilotes en début ou milieu de formation, sur le fait qu'elle n'est pas disponible toute l'année, en particulier l'atlas cartes VAC SUD-EST. Il ne faut donc pas attendre pour s'équiper.

Jobs saisonniers

La SMTI propose 12 postes saisonniers pour des opérations diverses sur l'aéroport Marseille Provence, avec accès prioritaires

aux membres des aéroclubs agés de 20 à 35 ans.
Fiche de renseignement disponible au Club, ou contacter :

Virginie CHEVALIER
au 04 42 77 03 60

Attention : date limite de candidature : 10 mai

Avia Expo

Le 1^{er} Salon International de l'Aviation Générale et des Sports Aériens se tiendra du
13 au 16 juin

à Lyon Bron et au parc des expositions Eurexpo
(accès direct par l'aéroport)
Présentations statiques et en vol.

Meeting le dimanche 16 juin.
Prix d'entrée 9 € par jour.
Pour plus d'infos :
<http://www.avia-expo.com>

ACAM - le bulletin

Rédaction :

ACAM
Aérodrome
Chemin de la Badesse
13290 LES MILLES

Tel : 04 42 24 21 70
Fax : 04 42 39 20 75
e-mail :

ac.aix-marseille@wanadoo.fr

Contact :

Yves DESPAS
Tel : 04 90 07 52 78
e-mail :
y.despas@wanadoo.fr

Avec l'été, les affaires reprennent...

GRAND BARBECUE

**Samedi 1^{er} JUIN
à 12 heures au Club**

Inscriptions au Club